Libre circulation des travailleurs: marché européen intégré de l'emploi EURES. Rapport 1998-1999

2001/2053(COS) - 03/05/2001

La commission a adopté le rapport de José RIBEIRO E CASTRO (UEN, P) sur le rapport de la Commission européenne sur les activités EURES 1998-1999. Le rapport souligne le rôle important du réseau Eures dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi et demande à la Commission européenne d'intégrer systématiquement les partenaires Eures dans cette stratégie. La commission demande par ailleurs plus d'informations statistiques et qualitatives sur la situation en matière de mobilité, transnationale et transfrontière, de la main-d'ouvre ainsi que sur la permanence des emplois offerts par la voie du réseau Eures. Elle souhaite aussi une évaluation de l'incidence d'Eures sur la stratégie européenne pour l'emploi. Le prochain rapport devrait comporter un inventaire des principaux obstacles à la mobilité transnationale et transfrontière, mis en évidence à partir de l'expérience d'Eures. Les services Eures devraient être offerts sur tout le territoire de l'Union et, pour ce faire, il conviendrait de procéder au transfert direct des offres d'emploi et des curriculum vitae des demandeurs d'emploi dans la base de données du réseau Eures. Il importe, en outre, d'accorder une plus grande attention à la publicité visant à faire connaître les services d'Eures. Le rapport suggère d'élargir l'accès à la base de données Eures par la voie de l'Internet. Il demande à la Commission de mettre à l'étude l'élaboration de modèles-types de formulaires pour les demandes et les offres d'emploi ainsi qu'un curriculum vitae élémentaire, qui se prêtent à la traduction automatique multilingue. Enfin, elle recommande à la Commission européenne de se concentrer sur la question de l'élargissement dans son prochain rapport.